



La nouvelle rentrée scolaire 2017 approche !!!
Pensez à faire votre demande de titre de transport et
retournez le dossier dûment complété
avant le 15 juillet 2017

CONDITIONS D'ACCES A LA CARTE SCOLAIRE BUS LIGNES REGULIERES

- collégiens et lycéens avant BAC **de moins de 18 ans** au 1er septembre 2017
- uniquement un aller-retour par jour scolaire du domicile à l'établissement scolaire sur la ligne de bus indiquée sur la carte du 1^{er} Septembre 2017 au 5 juillet 2018.
- habiter à plus de 3kms de l'établissement scolaire (kms évalués sur la base d'un trajet effectué à pieds)

Titre de transport	TARIF
Carte Optile collégiens ou lycéens	114 € à l'ordre de KEOLIS



Pour tout dossier déposé après le 30 octobre, il ne sera plus possible d'obtenir la carte sauf en cas de changement d'établissement scolaire ou de déménagement.

Dossier à renvoyer ou déposer à l'adresse suivante →

KEOLIS Service Scolaire
34 rue de Guivry
TSA 84278
77990 LE MESNIL AMELOT

CONDITIONS D'ACCES A LA CARTE IMAGINE R SCOLAIRE

- collégiens ou lycéens (de la 6^{ème} à la Terminale inclus)
- voyages illimités sur toute l'Ile de France toute l'année.
- valable du 1er septembre 2017 au 30 septembre 2018.

Titre de transport	TARIFS
Carte Imagine R collégiens	183,00 € à l'ordre de Imagine'R
Carte Imagine R lycéens	350,00 € à l'ordre de Imagine'R



Pour obtenir votre carte, merci de retirer un dossier dans une gare SNCF, à votre mairie, dans votre établissement scolaire ou auprès de nos services.

Dossier à renvoyer avec l'enveloppe réponse
ou à l'adresse suivante →

Agence Imagine'R
TSA 46033
95905 CERGY PONTOISE CEDEX 9

Carte en 2016-17 ? Oui Non Numéro de carte 2016-17 _____

ENT : _____

Faites-vous une correspondance avec un autre transporteur (bus) ? Oui Non

E : _____

X A renvoyer avant le 15 juillet (remplir les cadres A-B-C impérativement)

- Tamponné impérativement par l'établissement scolaire
- Photo à agrafier en haut du document
- Règlement des frais de transport (cf. circulaire ci-jointe)

Copie obligatoire de ce document dûment rempli : elle servira de titre provisoire au mois de septembre
UNIQUEMENT en cas de non réception de la carte pour la rentrée.

Aucune copie ne sera faite par nos services.

ATTENTION :
Remplir un dossier complet et identique pour chaque entreprise de transport

A Nom de l'Élève : _____
Prénom de l'Élève : _____
Date de naissance : _____ Sexe : M F Tél. : _____
Adresse de l'Élève : _____
Commune : _____ Code postal : _____
Nom des Parents ou Tuteurs : _____
Adresse des Parents ou Tuteurs si différente de l'élève : _____
Commune : _____ Code postal : _____
Mail des Parents ou Tuteurs : _____ @ _____

Écrire en majuscules

B Nom Établ. Scolaire : _____
Adresse : _____
Commune : _____ Code Postal : _____
Classe en 2017-18 Mat. Prim. 6 5 4 3 2 1 T 2 1 T CAP BEP B Pro CPA : Pré Apprenti **(1)**
Collège Ens. Général Ens. Technique Ens. Pro.
Ens. spécialisé : CLIS UPI SEGPA Code Établ : (2) _____
Elève boursier : Oui Non
Option particulière : _____ 3^{ème} D.P.
(3) Pour les RPI (seulement) : trajet 1 AR trajet 2 AR

Décrire la **totalité** du trajet effectué en bus ou en car entre le domicile et l'établissement scolaire :

C 1^{ère} Ligne Nom du Transporteur : _____
Ligne : _____ Code Entreprise 1 : _____
Localité de montée et nom de l'arrêt : _____ Code Ligne 1 : _____
Localité de descente et nom de l'arrêt : _____ Nbre de Sections 1 : _____
Cadre réservé aux entreprises

D 2^{ème} Ligne Nom du Transporteur : _____
Ligne : _____ Code Entreprise 2 : _____
Localité de montée et nom de l'arrêt : _____ Code Ligne 2 : _____
Localité de descente et nom de l'arrêt : _____ Nbre de Sections 2 : _____
Cadre réservé aux entreprises

N° de l'Élève : _____

Le parent ou tuteur signataire certifie que l'élève n'est pas interne, déclare avoir pris connaissance des Conditions Générales de vente et d'utilisation et y souscrit.
A le / /
Signature Parents ou Tuteur

Cachet du Transporteur
**CIF Scolaire
TSA 84278
34 rue de Guivry
77990 LE MESNIL AMELOT
01-60-03-63-59**

Cachet + signature obligatoires de l'Établissement scolaire
L'Établissement doit être public ou privé sous contrat.

(1) Entourer la mention correcte : exemple (CAP) (2) Remplir le code RNE de l'Établissement (3) Regroupement Pédagogique Intercommunal

"Toute déclaration mensongère est passible de sanctions prévues par la loi"